

Zoom sur ... le lucane cerf-volant

Le lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) est une espèce de Coléoptère (un ordre d'insectes) de la famille des Lucanidées. C'est le plus grand des Coléoptères et des insectes européens. Les mandibules des mâles ont un développement spectaculaire. Elles ressemblent aux bois du cervidé... d'où son nom de "cerf-volant".

La différenciation entre mâle et femelle (dimorphisme sexuel) est très marquée. Malgré ses petites mandibules, c'est la femelle qui mord le plus efficacement.

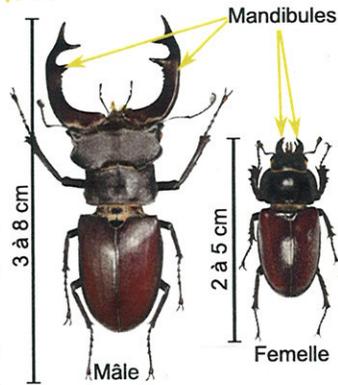
La reproduction se déroule vers juillet. Le mâle grâce à ses mandibules attrape et éjecte ses concurrents à la manière d'un lutteur grec. La femelle pond dans la terre, au pied d'une source nourricière pour ses futures larves (arbre / tronc mort ou pourrissant).

Comme souvent chez les insectes, la vie de l'adulte est brève. Celle du mâle l'est encore plus car son rôle est apparemment limité, bien qu'indispensable. La femelle meurt après avoir pondu.

La larve, blanche à la tête orangée, grandit et se cache dans les cavités des vieux arbres et troncs morts. Sa taille et son développement larvaire (de 3 à 8 ans) varient suivant la qualité nutritionnelle du bois.

Des guêpes et d'autres Coléoptères carnivores sont les prédateurs des larves, et les oiseaux (geai, rapaces, etc.) ceux des adultes. Seul l'abdomen est mangé, ce qui explique qu'on peut retrouver les têtes.

L'espèce est actuellement protégée, mais elle continue à se rarifier, même si par endroit elle peut être commune. Le lucane cerf-volant est inscrit à l'annexe II de la directive "Habitat, faune, flore" (= espèce cible du réseau Natura 2000). La destruction des vieux arbres et du bois mort supprime à la fois son habitat et sa nourriture.



Natura 2000 en Sud Auxerrois

N°2 - Décembre 2014

Edito

Depuis plusieurs années, les acteurs de nos territoires s'impliquent activement dans la mise en place du réseau européen Natura 2000. La large concertation mise en place, pour mieux connaître notre territoire, leurs acteurs et leurs contraintes, fait en sorte que tout le monde puisse y cohabiter harmonieusement en préservant ce patrimoine.

La chargée de mission a su, en notre nom, le mettre en valeur et ainsi faire prendre conscience de la responsabilité que nous avons tous à respecter et sauvegarder ce patrimoine en le rendant accessible et vivant. Concrètement, cela s'est traduit par la création d'une plaquette d'informations et par le pâturage de la pelouse de la Conge sur Coulanges-la-Vineuse. Les jeunes générations sont également associées à cette démarche : une première opération de sensibilisation a été menée avec l'école de Bazarnes. Les élèves ont découvert Natura 2000 en classe puis par des sorties pédagogiques dans le périmètre concerné par nos actions.

Aujourd'hui, nous devons poursuivre le travail accompli en ayant comme objectif de maintenir la qualité de notre patrimoine naturel et paysager. Il appartient à chacun de nous de s'impliquer dans ce projet ambitieux !

Jean-Noël LOURY,
Président du comité de pilotage
Maire de Val-de-Mercy

Sommaire

Edito.....P.1
Quelques actions menées en 2014.....P.2-3
Zoom sur... le lucane cerf-volant..... P.4

Pour en savoir +



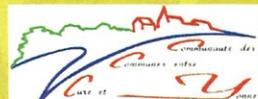
Site Internet Natura 2000 en Sud Auxerrois : <http://sud-auxerrois.n2000.fr>
Site Internet de la DREAL Bourgogne : <http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/preservation-et-gestion-des-r123.html>
Site Internet du Ministère de l'écologie : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Contacts

Communauté de communes entre Cure et Yonne
Claire ANDRIEUX - Animatrice Natura 2000
25, rue du général de Gaulle - 89270 VERMENTON
Tél : 03 86 81 66 56 - Email : natura.ccecy@orange.fr

Communauté de commune du Pays Coulangeois
Jean-Noël LOURY - Président du comité de pilotage
9, rue Livras - 89580 COULANGES-LA-VINEUSE
Email : natura2000@cc-payscoulangeois.fr

Directeur de publication : J.-N. LOURY
Conception et rédaction : C. ANDRIEUX
Crédits photographiques : C. ANDRIEUX
Impression : Filigrane Imprimerie



Abonnement gratuit : Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros du bulletin d'information du site Natura 2000 "Pelouses de basse Bourgogne" par voie postale ou email, faites-le nous savoir en nous envoyant vos coordonnées.



Avec le soutien financier de :



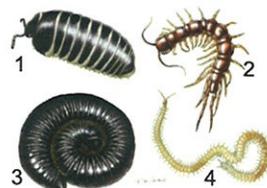
Quelques actions menées en 2014

INFORMATION - SENSIBILISATION - COMMUNICATION

Projet pédagogique avec l'école de Bazarnes

Durant l'année scolaire 2013-2014, un projet pédagogique a été mis en oeuvre, avec l'institutrice de l'école de Bazarnes, sur le thème de la forêt. Les différentes activités se sont soit déroulées en classe (avec l'institutrice seulement) ou en forêt. Les sorties ont eu lieu dans les bois communaux de la commune le 18 octobre 2013 et le 23 mai 2014 avec la chargée de mission Natura 2000. Un agent de l'office national des forêts (ONF) est également intervenu lors de la deuxième sortie afin que les enfants puissent rencontrer un professionnel de la forêt.

Lors de ces activités, les élèves ont pu découvrir les sons de la forêt, la façon de déterminer de quelle espèce d'arbre il s'agit grâce aux différentes formes des feuilles et à une clé de détermination simplifiée, du vocabulaire spécifique lié à l'arbre, le dessin d'observation, les petits animaux qui vivent dans, sur ou sous les arbres morts ou vivants (exemples : cloporte, iule, araignée, etc.), et encore plein d'autres choses liées à la forêt.



1 - Gloméris 3 - lule
2 - Lithobie 4 - Géophile

Visite d'exploitation et découverte de Natura 2000

Le 7 octobre 2014, suite à une demande d'une enseignante du lycée agricole Les Brosses, des étudiants en BTS ont découvert l'exploitation agricole EARL Drothier à Vincelottes qui s'occupe du pâturage de la pelouse de la Conge à Coulanges-la-Vineuse. Après un entretien avec les exploitants, une visite sur site de la pelouse de la Conge a permis de faire connaître le réseau Natura 2000 et l'implication possible des agriculteurs dans ce réseau, grâce aux différents dispositifs actuels (contrats, mesures agro-environnementales).

Plaquette d'information

En début d'année, une plaquette d'information a été éditée pour présenter le site Natura 2000 "Pelouses de basse Bourgogne", ses habitats et espèces d'intérêt communautaire et sa situation géographique. Cette plaquette est disponible en version papier dans les mairies incluses dans le site Natura 2000 (cf. lettre n°1-déc 2013), à la maison du pays coulangeois et à la communauté de communes entre Cure et Yonne ; et en version informatique sur le site internet "Natura 2000 en sud auxerrois" - rubrique Pelouses de basse Bourgogne - documentation.



CONTRACTUALISATION

Le pâturage continue !

Sur la pelouse de la Conge, les moutons continuent leur travail d'entretien. Pour mesurer l'impact du pâturage, un suivi de la végétation a été mis en place avant l'action et est effectué chaque année depuis, avec l'aide du Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP) - délégation Bourgogne. Avec ce suivi, on peut déjà constater le début d'un léger recul des arbustes et une nette recrudescence de la renoncle à feuilles de graminées (*Ranunculus gramineus*), plante présente que sur cette station dans l'Yonne.



Renoncle à feuilles de graminées



Pelouse avant toute action de pâturage - juin 2013



Pelouse après pâturage - novembre 2014

ET AILLEURS DANS LE RESEAU NATURA 2000

Actualités nationales

Novembre 2013 : création de l'association nationale du réseau Natura 2000 pour fédérer l'ensemble des acteurs du réseau en France.

Contacts : natura2000france@espaces-naturels.fr

Actualités départementales

Depuis 2013, sur le site Natura 2000 "Pelouses à craie de l'Yonne", situé dans le sénonais, deux vaches "Highland Cattle" pâturent sur des pelouses à Saint-Martin-du-Tertre pour éviter l'enrichissement.

En savoir plus : http://www.cc-senonais.fr/environnement_patrimoine.php

Le 20 septembre 2014 a eu lieu la signature d'une convention de partenariat entre VNF (voies navigables de France) et le pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, structure animatrice du site Natura 2000 "Etangs oligotrophes à littorales". Cette convention concrétise une collaboration ancienne qui concilie l'exploitation des plans d'eau avec la préservation de l'habitat "berges exondées à littorales".

En savoir plus : <http://puisaye.n2000.fr/>